

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC  
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 9 décembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 9 décembre 2014 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

**PRÉSENCES**

M. Jean-Philippe Bachand, président  
M. Réjean Lacroix, vice-président  
M. Robert Bureau  
M<sup>me</sup> Lisette Fréchette  
M<sup>me</sup> Annic Gingras  
M. Jean-Claude Gosselin  
M. Jérôme Guillot-Hurtubise  
M. Daniel Lavoie  
M. Stéphane Lépine  
M. Steve Pelletier  
M<sup>me</sup> Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA  
M<sup>me</sup> Audrey Méthot, commissaire parent au primaire  
M<sup>me</sup> Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Christian Provencher, directeur général

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles  
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines  
Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives  
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire  
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles  
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

**ABSENCE**

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**OUVERTURE DE LA SÉANCE À 20 h 2**

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CC-2014-111 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le déplacement du point 5.5 avant le point 5.1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2014**

CC-2014-112 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2014 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Il n'y a pas de question du public.

**POSITION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS SUR LE SCÉNARIO DE FUSION DU MELS**

ATTENDU la proposition de regroupement des territoires des trois commissions scolaires francophones de l'Estrie déposée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le 20 novembre 2014;

ATTENDU que la proposition prévoit la création d'une seule commission scolaire francophone en Estrie pour le 1<sup>er</sup> juillet 2016;

ATTENDU que cette proposition de fusion a été annoncée sans consultation des parties concernées;

ATTENDU qu'au cours des dernières années, les commissions scolaires francophones de l'Estrie ont réuni les conditions nécessaires pour diminuer le taux de décrochage des élèves de leur territoire et que la réorganisation annoncée risque de compromettre ces conditions;

ATTENDU qu'il n'a pas été démontré à ce jour qu'une telle fusion engendrera des économies et qu'aucune étude ne permet d'en évaluer les coûts ou les économies réelles;

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

ATTENDU les coûts administratifs modestes des commissions scolaires du réseau, dont les commissions scolaires francophones de l'Estrie et que ces derniers ne pourront diminuer significativement avec une telle réorganisation;

ATTENDU que la proposition de fusion pour l'Estrie évoque de grandes préoccupations soit :

- l'étendue du territoire regroupé (10 195 km<sup>2</sup>);
- le nombre de MRC couvertes (7);
- le grand nombre d'élèves (plus de 40 000);
- le grand nombre d'établissements (plus de 120);
- la diversité des réalités des milieux regroupés (milieux ruraux et urbains);
- la difficulté de représentation des parents auprès des instances de consultation.

ATTENDU que le nombre d'élèves actuels (environ 20 000) fréquentant les établissements de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke ainsi que le nombre d'élèves qui serait inclus dans la nouvelle commission scolaire issue de la fusion de la Commission scolaire des Hauts-Cantons et de la Commission scolaire des Sommets (environ 16 000) correspondent aux paramètres d'optimisation et d'efficience déjà démontrés;

ATTENDU qu'il est important que le centre des décisions prises par les commissions scolaires, qui sont des gouvernements locaux autonomes, demeure près des citoyens;

ATTENDU qu'il est essentiel que les commissions scolaires puissent continuer d'exercer la partie de leur mission qui consiste à contribuer au développement socioéconomique de leur milieu;

ATTENDU que cette proposition de fusion ne doit pas se réaliser au détriment de la mission essentielle des commissions scolaires, soit la réussite des élèves, jeunes et adultes;

ATTENDU les discussions préliminaires faites au sein des commissions scolaires de l'Estrie;

CC-2014-113

Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

- 1) QUE les commissions scolaires francophones de l'Estrie demandent au Ministre :
  - a) d'évaluer un nouveau scénario de réorganisation pour les commissions scolaires francophones de l'Estrie, qui prévoirait une fusion des commissions scolaires des Hauts-Cantons et des Sommets, de même que le maintien de l'organisation actuelle pour la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke;
  - b) de considérer la proposition innovatrice d'envisager un partage de services entre les commissions scolaires francophones de l'Estrie et la Commission scolaire Eastern Townships, notamment en ce qui a trait au transport scolaire;
  - c) de prendre acte de l'intention des trois commissions scolaires francophones de l'Estrie et de la Commission scolaire Eastern Townships d'évaluer tout autre partage de services permettant d'améliorer leur efficience.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

- 2) QUE les commissions scolaires francophones de l'Estrie ainsi que la Commission scolaire Eastern Townships s'engagent à participer activement et de bonne foi aux travaux avec le Ministre et les parties concernées, tout en ayant l'élève au cœur de leurs préoccupations;
- 3) DE mandater le président de la Commission scolaire des Sommets, Jean-Philippe Bachand, afin qu'il entreprenne une démarche conjointe avec les autres présidents des commissions scolaires de l'Estrie, afin de présenter les termes de la présente résolution au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **COMITÉS DE TRAVAIL ET COMITÉS PARITAIRES**

#### **NOMINATION AU COMITÉ DE TRANSPORT SCOLAIRE**

Le comité de transport scolaire est composé de sept membres, dont deux commissaires. Il y a donc deux postes à combler. Il y a également lieu de nommer un substitut.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Stéphane Lépine, commissaire, propose sa candidature.

Annic Gingras, commissaire, propose sa candidature.

Audrey Méthot, commissaire, propose sa candidature comme substitut.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2014-114 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE Stéphane Lépine et Annic Gingras, soient nommés à titre de membres et Audrey Méthot à titre de substitut du comité de transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **COMITÉ D'ACCUEIL ET DE FORMATION CONTINUE DES COMMISSAIRES**

Jean-Philippe Bachand, président, et Christian Provencher, directeur général, sont nommés d'office sur ce comité. Il reste donc quatre postes à combler.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

Audrey Méthot, commissaire parent, propose sa candidature.

Annic Gingras, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Jérôme Guillot-Hurtubise, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2014-115 Il est proposé par Stéphane Lépine, commissaire, et résolu :

QUE Audrey Méthot, Annic Gingras, Jean-Claude Gosselin, et Jérôme Guillot-Hurtubise soient nommés à titre de membres du comité d'accueil et de formation continue des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LA FCSQ**

CC-2014-116 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE, Jean-Philippe Bachand, président, et Réjean Lacroix, vice-président, soient nommés délégués à l'assemblée générale de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

En vertu des modifications apportées aux Règlements généraux de la FCSQ, il reste un poste à combler.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Annic Gingras, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Steve Pelletier, commissaire, propose sa candidature.

Lisette Fréchette, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

**VOTE SECRET**

CC-2014-117 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

Qu'un vote secret soit tenu pour la nomination des délégués à l'assemblée générale de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**NOMINATION DE SCRUTATEURS**

CC-2014-118 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire parent et résolu :

De nommer comme scrutateurs, Daniel Blais, directeur du service des ressources financières et matérielles et Audrey Méthot, commissaire parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil des commissaires ont disposé des propositions au moyen d'un vote secret, et ce, conformément au règlement de régie interne du fonctionnement du conseil des commissaires et du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets.

Le résultat du scrutin ne permet pas de conclure à la nomination. Un tirage au sort détermine Jean-Claude Gosselin, comme délégué à l'assemblée générale de la FCSQ.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes de substituts.

Lisette Fréchette, commissaire, propose sa candidature.

Annic Gingras, commissaire, propose sa candidature.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Le président, Jean-Philippe Bachand, déclare close la période de nomination.

CC-2014-119 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE Lisette Fréchette soit nommée comme 1<sup>er</sup> substitut, Annic Gingras, soit nommée comme 2<sup>e</sup> substitut et Daniel Lavoie soit nommé comme 3<sup>e</sup> substitut à l'assemblée générale de la FCSQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DÉLÉGUÉS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCSQ**

CC-2014-120 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Philippe Bachand, président, soit nommé délégué et Réjean Lacroix, vice-président, soit nommé substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE DE LA MRC DES SOURCES**

- CC-2014-121 Il est proposé par Réjean Lacroix, commissaire, et résolu :
- QUE Steve Pelletier, commissaire, soit nommé pour représenter la Commission scolaire des Sommets à la Table de concertation Jeunesse de la MRC des Sources.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**COMITÉ CULTUREL DE LA MRC DES SOURCES**

- CC-2014-122 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :
- QUE Steve Pelletier, commissaire, soit nommé pour représenter la Commission scolaire des Sommets au Comité culturel de la MRC des Sources.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**COMITÉ CULTUREL DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

- CC-2014-123 Il est proposé par Stéphane Lépine, commissaire, et résolu :
- QUE Annic Gingras, commissaire, soit nommée pour représenter la Commission scolaire des Sommets au Comité culturel de la MRC du Val-Saint-François.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**COMITÉ D'ACTION CULTURELLE MAGOG-ORFORD INC.**

- CC-2014-124 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :
- QUE Robert Bureau, commissaire, soit nommé pour représenter la Commission scolaire des Sommets au Comité d'action culturelle Magog-Orford inc.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**COMITÉ GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE**

CONSIDÉRANT que le comité de gouvernance et d'éthique est composé du président du conseil des commissaires, de deux commissaires, de deux commissaires substituts, de la direction générale, sans droit de vote, et de la direction du secrétariat général, sans droit de vote, pour une période de deux ans.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Stéphane Lépine, commissaire, propose sa candidature.

Lisette Fréchette, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire parent, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

### **VOTE SECRET**

CC-2014-125 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

Qu'un vote secret soit tenu pour la nomination des membres du comité de gouvernance et d'éthique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **NOMINATION DE SCRUTATEURS**

CC-2014-126 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire parent et résolu :

De nommer comme scrutateurs, Daniel Blais, directeur du service des ressources financières et matérielles et Audrey Méthot, commissaire parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil des commissaires ont disposé des propositions au moyen d'un vote secret, et ce, conformément au règlement de régie interne du fonctionnement du conseil des commissaires et du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets.

Le résultat du scrutin accorde une majorité de voix à Stéphane Lépine et à Lisette Fréchette.

Charlotte Paré est nommée comme 1<sup>er</sup> substitut et Jérôme Guillot-Hurtubise est nommé comme 2<sup>e</sup> substitut au comité de gouvernance et d'éthique.

### **COMITÉ D'ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le comité d'évaluation du directeur général est composé de six commissaires, dont le président et le vice-président. Il reste donc quatre postes à combler.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.



Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Audrey Méthot, commissaire parent, propose sa candidature.

Robert Bureau, commissaire, propose sa candidature.

Jérôme Guillot-Hurtubise, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2014-127 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE Robert Bureau, Jérôme Guillot-Hurtubise, Daniel Lavoie et Audrey Méthot soient nommés au comité d'évaluation du directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

CONSIDÉRANT que le comité des ressources humaines est composé du président du conseil des commissaires, de deux commissaires, de deux commissaires substitués, de la direction générale et de la direction du Service des ressources humaines pour une période de deux ans.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Stéphane Lépine, commissaire, propose sa candidature.

Steve Pelletier, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature comme substitut.

Lisette Fréchette, commissaire, propose sa candidature comme substitut.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2014-128 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE Stéphane Lépine et Steve Pelletier soient nommés au comité des ressources humaines et

QUE Lisette Fréchette et Jean-Claude Gosselin soient nommés comme substitués au comité des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR L'ADMISSIBILITÉ À  
DES POSTES À LA DIRECTION**

Le président est nommé d'office sur ce comité.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour le poste à combler.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

**VOTE SECRET**

CC-2014-129 Il est proposé par Réjean Lacroix, commissaire, et résolu :

Qu'un vote secret soit tenu pour la nomination des membres du comité de sélection pour l'admissibilité à des postes à la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**NOMINATION DE SCRUTATEURS**

CC-2014-130 Il est proposé par Réjean Lacroix, commissaire, et résolu :

De nommer comme scrutateurs, Daniel Blais, directeur du service des ressources financières et matérielles et Audrey Méthot, commissaire parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil des commissaires ont disposé des propositions au moyen d'un vote secret, et ce, conformément au règlement de régie interne du fonctionnement du conseil des commissaires et du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets.

Le résultat du scrutin accorde une majorité de voix à Jean-Claude Gosselin, commissaire.

**COMITÉ DE L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE**

Le président est nommé d'office sur ce comité.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour le poste à combler.

Annic Gingras, commissaire, propose sa candidature.

Hélène Ménard, commissaire parent propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

- CC-2014-131 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire parent, et résolu :
- QUE Annic Gingras, commissaire, et Hélène Ménard, commissaire parent, soient nommées au comité de l'ordre du mérite scolaire.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**NOMINATIONS AU COMITÉ DE RÉVISION D'UNE DÉCISION**

Le comité de révision d'une décision est composé de trois commissaires, dont l'un des trois commissaires parents, selon que la décision vise un élève du primaire, du secondaire ou EHDAA. Il reste donc deux postes vacants. Il y a également lieu de nommer deux substituts.

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Annic Gingras, commissaire, propose sa candidature comme substitut.

Stéphane Lépine, commissaire, propose sa candidature comme substitut.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

- CC-2014-132 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :
- QUE Daniel Lavoie et Jean-Claude Gosselin soient nommés au comité de révision d'une décision et
- QUE Annic Gingras soit nommée comme 1<sup>er</sup> substitut et Stéphane Lépine soit nommé comme 2<sup>e</sup> substitut.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**COMITÉ DE VÉRIFICATION**

Le comité de vérification est composé de trois commissaires, de la direction générale et de la direction du Service des ressources financières (une personne ayant une compétence en matière comptable ou financière) pour une période de deux ans.

- CC-2014-133 Il est proposé par Daniel Lavoie que le comité de vérification soit dorénavant composé de quatre (4) commissaires au lieu de trois (3) commissaires.
- ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, Lisette Fréchette, Jérôme Guillot-Hurtubise, Daniel Lavoie, Réjean Lacroix et Steve Pelletier ayant voté pour la proposition.
- Robert Bureau, Annic Gingras, Jean-Claude Gosselin et Stéphane Lépine ont voté contre la proposition.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour les postes à combler.

Réjean Lacroix, commissaire, propose sa candidature.

Daniel Lavoie, commissaire, propose sa candidature.

Charlotte Paré, commissaire parent, propose sa candidature.

Jérôme Guillot-Hurtubise, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

CC-2014-134 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE Jérôme Guillot-Hurtubise, Réjean Lacroix, Daniel Lavoie et Charlotte Paré soient nommés membres du comité de vérification.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, Robert Bureau, Lisette Fréchette, Jean-Claude Gosselin, Jérôme Guillot-Hurtubise, Daniel Lavoie, Réjean Lacroix, Stéphane Lépine et Steve Pelletier ayant voté pour la proposition.

Annic Gingras a voté contre la proposition.

**COMITÉ CULTUREL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS**

Le président, Jean-Philippe Bachand, ouvre la période de mise en nomination pour le poste à combler.

Lisette Fréchette, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Claude Gosselin, commissaire, propose sa candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, déclare close la période de nomination.

**VOTE SECRET**

CC-2014-135 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

Qu'un vote secret soit tenu pour la nomination du représentant au comité culturel de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**NOMINATION DE SCRUTATEURS**

CC-2014-136 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire parent et résolu :

De nommer comme scrutateurs, Daniel Blais, directeur du service des ressources financières et matérielles et Audrey Méthot, commissaire parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Les membres du conseil des commissaires ont disposé des propositions au moyen d'un vote secret, et ce, conformément au règlement de régie interne du fonctionnement du conseil des commissaires et du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets.

Le résultat du scrutin accorde une majorité de voix à Lisette Fréchette, commissaire.

**COMITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES DES ADMINISTRATEURS**

CC-2014-137 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire parent, et résolu :

QUE Jean-Philippe Bachand, président, soit nommé au comité des relations professionnelles des administrateurs de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**COMITÉ DES RELATIONS PROFESSIONNELLES DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT**

CC-2014-138 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE Jean-Philippe Bachand, président, soit nommé au comité des relations professionnelles des directions d'établissement de la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RAPPORT ANNUEL**

Le directeur général, Christian Provencher, présente le rapport annuel de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2013-2014.

CC-2014-139 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte le rapport annuel de la Commission scolaire des Sommets pour l'année scolaire 2013-2014 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**POLITIQUE DE GESTION DES CADRES D'ÉTABLISSEMENT**

CONSIDÉRANT la demande des cadres d'établissement scolaire d'ajouter 5 jours de temps compensatoire et un jour de congé mobile;

CONSIDÉRANT que les cadres d'établissement scolaire sont amenées à œuvrer davantage dans un contexte de collaboration pour la réussite et la persévérance scolaires;

CONSIDÉRANT que cette implication collaborative demande d'être disponible le soir et les fins de semaine;

CONSIDÉRANT que cette modification permettrait une mise à niveau avec les commissions scolaires voisines en Estrie;

CONSIDÉRANT que cette demande peut avoir une influence sur la rétention et le recrutement de candidats potentiels;

CC-2014-140 Il est proposé par Charlotte Paré, commissaire parent, et résolu :

QUE l'article 5.10.01 de la politique de gestion des cadres d'établissement de la Commission scolaire des Sommets soit modifié pour le suivant :

- Les cadres d'établissement scolaire ont droit annuellement à trente (30) jours ouvrables de vacances ainsi qu'à cinq (5) jours de congé non transférables lors de la semaine de relâche à moins d'une demande particulière de la direction générale (sous réserve du règlement pour le cadre d'établissement qui n'a qu'une partie d'année d'emploi).

QUE l'article 5.10.05 de la politique de gestion des cadres d'établissement de la Commission scolaire des Sommets soit abrogé.

QUE le président et le directeur général soient en mesure de compléter le processus de modification de la politique et de signer celle-ci;

QUE le tout soit en vigueur à partir de l'année scolaire 2014-2015.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, Robert Bureau, Lisette Fréchette, Jean-Claude Gosselin, Jérôme Guillot-Hurtubise, Daniel Lavoie, Réjean Lacroix, Stéphane Lépine et Steve Pelletier ayant voté pour la proposition.

Annic Gingras a voté contre la proposition.

**CHAÎNE TÉLÉPHONIQUE**

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, dépose la chaîne téléphonique des commissaires pour l'année scolaire 2014-2015. La chaîne téléphonique pourra notamment servir lors d'une tempête pour l'annulation d'une rencontre prévue au calendrier du conseil des commissaires. Tout changement de coordonnée doit être signalé au secrétariat général.

### **DOSSIERS DES SENTIERS PÉDESTRES QUATRE SAISONS**

CONSIDÉRANT que l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement et des autres services publics du Québec, secteur de l'Asbesterie a pris la responsabilité de développer et d'entretenir les Sentiers pédestres Quatre Saisons situés dans le quartier Beau-Site de la municipalité d'Asbestos, et ce, depuis 1997;

CONSIDÉRANT que ces sentiers sont utilisés par les élèves des écoles primaires de la Passerelle et de la Tourelle ainsi que par les étudiants de l'école secondaire de l'Escale;

CONSIDÉRANT que l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement et des autres services publics du Québec, secteur de l'Asbestrie a comme but d'apporter des améliorations majeures aux Sentiers pédestres Quatre Saisons;

CONSIDÉRANT que l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement et des autres services publics du Québec, secteur de l'Asbestrie présentera une demande de subvention dans le cadre du pacte rural 2015 de la MRC des Sources;

CC-2014-141 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires appuie l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement et des autres services publics du Québec, secteur de l'Asbesterie dans sa demande de subvention dans le cadre du pacte rural 2015 de la MRC des Sources pour apporter des améliorations majeures aux Sentiers pédestres Quatre Saisons fréquentés par nos élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2015-2016 À 2017-2018 (RÈGLE 201) – RETOUR DE CONSULTATION**

ATTENDU que la commission scolaire a procédé à la consultation des instances concernées;

ATTENDU que la majorité des instances consultées sont en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016 à 2017-2018 (Règle 201);

ATTENDU que les suggestions de modifications de ces instances ont été prises en considération.

CC-2014-142 Il est proposé par Steve Pelletier, commissaire, et résolu :

QUE la Règle 201 concernant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2016 à 2017-2018 soit adoptée telle que présentée;

DE maintenir l'école Saint-Laurent ouverte pour la durée du prochain plan triennal 2015 2016 à 2017-2018;

DE renouveler le protocole d'entente sur une base annuelle avec la municipalité de Lawrenceville.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

DE discuter du partage des couts entre la Commission scolaire des Sommets et la municipalité de Lawrenceville au regard des investissements à faire dans les bâtiments.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS ENTRE LES  
ÉTABLISSEMENTS 2015-2016 (RÈGLE 202) – RETOUR DE  
CONSULTATION**

ATTENDU que la commission scolaire a procédé à la consultation des instances concernées;

ATTENDU que toutes ces instances sont en accord avec le projet de répartition des services éducatifs dans les établissements pour l'année scolaire 2015-2016 (Règle 202).

CC-2014-143 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte le projet de répartition des services éducatifs dans les établissements 2015-2016 tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RÈGLES ET CRITÈRES RELATIFS À L'INSCRIPTION DES JEUNES  
DANS LES ÉCOLES 2015-2016 (RÈGLE 203) – RETOUR DE  
CONSULTATION**

ATTENDU que la commission scolaire a procédé à la consultation des instances concernées;

ATTENDU que toutes les instances sont en accord avec le projet de règles et critères relatifs à l'inscription des jeunes dans les écoles de la commission scolaire pour l'année scolaire 2015-2016 (Règle 203);

ATTENDU que les suggestions de modifications de ces instances ont été prises en considération.

CC-2014-144 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte les règles et critères d'inscription des jeunes dans les écoles pour l'année scolaire 2015-2016 tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**RÈGLES RELATIVES AU TRAITEMENT DES DEMANDES  
D'ADMISSIBILITÉ EXCEPTIONNELLE À L'ÉDUCATION  
PRÉSCOLAIRE ET À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (RÈGLE 205)  
– RETOUR DE CONSULTATION**

ATTENDU que la commission scolaire a procédé à la consultation des instances concernées;

ATTENDU que toutes ces instances sont en accord avec le projet des règles de traitement des demandes d'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire (Règle 205).

CC-2014-145 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte le projet des règles relatives au traitement des demandes d'admissibilité exceptionnelle à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire (Règle 205) tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DES  
COMMISSAIRES**

CONSIDÉRANT que le 16 juillet 2014 le gouvernement du Québec a adopté un nouveau décret (707-2014) concernant les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés aux membres du conseil des commissaires ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit apporter, compte tenu de ce décret, des modifications à la résolution CC-2014-71 du 17 juin 2014 au regard de leur rémunération ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a institué un comité de travail pour analyser la rémunération des commissaires et faire des recommandations sur les règles d'application ;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle répartition de la rémunération des commissaires vise à :

- Reconnaître les rôles du président et du vice-président ;
- Favoriser la participation de tous les membres du conseil aux différents comités ;
- S'assurer d'une contribution équitable de tous les commissaires ;
- Considérer l'étendue de notre territoire ;

CC-2014-146 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire parent, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte la nouvelle répartition de la rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2014-2015, et ce, à compter du 7 novembre 2014.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

- Montant de base (3861,77 \$ x 13)	50 203 \$
- Présidence	8050 \$
- Vice-présidence	2012 \$
- Frais de déplacement pour rencontres du conseil des commissaires et du comité exécutif	5 000 \$
- Jetons de présence (35\$ par réunion)	2 100 \$
- Réserve pour les frais de déplacement et les jetons de présence	1 000 \$
	<hr/>
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION	<u>68 365 \$</u>

QUE le conseil des commissaires adopte les encadrements suivants lors des absences aux séances du comité exécutif et du conseil des commissaires.

- Un montant de 150\$ par absence à une séance du comité exécutif ou du conseil des commissaires sera soustrait du montant de base et versé à l'excédent à répartir à la fin de l'année, sauf pour les deux premières absences lorsqu'elles auront été préalablement annoncées au secrétariat général. Toutefois, si un commissaire est absent aux deux séances qui ont lieu dans la même soirée, un montant maximum de 150\$ sera appliqué.
- Une coupure de traitement sera appliquée si un commissaire est absent lors de l'ajournement d'une séance.
- Un montant de 500\$ sera soustrait du montant de base et versé à l'excédent à répartir à la fin de l'année à partir de la 5<sup>e</sup> absence consécutive ou non, avec ou sans avis et ce, peu importe le motif.
- Un commissaire absent à 5 séances et plus dans l'année n'a pas droit à l'excédent prévu à la fin de l'année sauf si les absences sont pour cause sérieuse.
- Un montant de 150\$ par absence à une formation obligatoire sera soustrait du montant de base et versé à l'excédent à répartir à la fin de l'année, étant bien entendu qu'une telle absence n'est pas comptabilisée au sens de l'article 193 de la Loi sur les élections scolaires.
- Toute absence à une formation qui a lieu en d'autres temps ne fait pas l'objet d'une coupure de traitement.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**Résumé des coupures lors d'absences annoncées au secrétariat général**

1 <sup>ère</sup> absence	2 <sup>ème</sup> absence	3 <sup>ème</sup> absence	4 <sup>ème</sup> absence	5 <sup>ème</sup> absence	6 <sup>ème</sup> absence
aucune	aucune	150 \$	150 \$	500 \$	500 \$

**Résumé des coupures lors d'absences non annoncées au secrétariat général**

1 <sup>ère</sup> absence	2 <sup>ème</sup> absence	3 <sup>ème</sup> absence	4 <sup>ème</sup> absence	5 <sup>ème</sup> absence	6 <sup>ème</sup> absence
150 \$	150 \$	150 \$	150 \$	500 \$	500 \$

QUE la distribution de l'excédent de la rémunération 2014-2015 soit répartie au prorata du nombre de présences aux séances pour tous les commissaires ayant siégé en 2014-2015 et étant toujours en fonction en 2015-2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**CORRESPONDANCE**

Le président transmet les souhaits de Joyeuses Fêtes de Madame Huguette Desrochers.

**COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Retour sur le Conseil général de la FCSQ qui s'est tenu le 5 et le 6 décembre 2014 et la rencontre avec le ministre, Monsieur Yves Bolduc.

Le président souhaite à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

**COMMUNICATION DU COMITÉ DE PARENTS**

La dernière rencontre a eu lieu le 26 novembre. Divers sujets ont été traités.

La prochaine réunion aura lieu le 28 janvier 2015.

**COMMUNICATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Il y aura un comité de travail du conseil des commissaires le 13 janvier 2015 à compter de 18 h 30.

Le directeur général souhaite à tous de Joyeuses Fêtes.

**AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Les membres du conseil des commissaires présentent les affaires courantes.

Procès-verbal  
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de  
la Commission scolaire des Sommets

**CLÔTURE DE LA SÉANCE À 21 H 45**

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2014-147 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Le président

---

La secrétaire générale